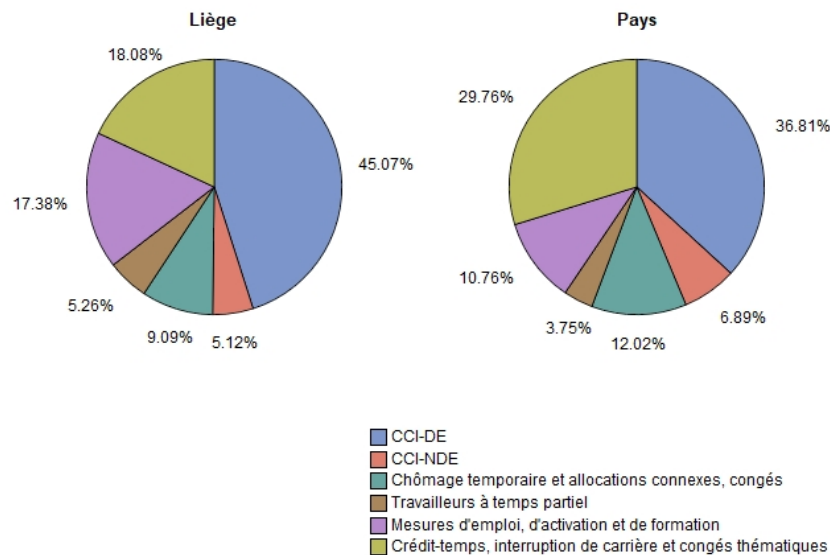


Entité: Liège



Directeur: Marie-Sophie HODY
 Nombre d'agents: 217
 Nombre en équivalents à temps plein: 183

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	526.539	7,2
Assurés contre le chômage (2)	262.603	6,7
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	225.398	6,5
Taux du chômage (4)	11,8	

Vision globale 2019	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	183.414	10,3
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	4.288	11,0
Dossiers litiges achevés	8.699	8,6
Contrôles achevés	4.280	7,7
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	5.584	8,8
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	942	15,9
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	582,9	9,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	540,0	9,6
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	63,8	14,8
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	10,2	12,4

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	25.849	9,6
		Après études	5.547	17,3
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.462	7,6
		Chômage avec complément d'entreprise	1.033	10,4
		Hommes	19.019	10,4
		Femmes	14.872	10,1
		Chefs de ménage	10.632	11,4
		Isolés	10.139	11,7
		Cohabitants	13.120	8,8
		Total	33.891	10,3
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	286	7,8
		Chômage avec complément d'entreprise	2.606	5,5
		Chômeurs âgés	929	9,2
		CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	29	3,8
		Total	3.851	6,2

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires		6.162	6,2
	Parents d'accueil		99	6,1
	Période non rémunérée dans l'enseignement		462	13,4
	Vacances jeunes		97	3,2
	Vacances senior		9	3,0
	Congés: soins d'accueil		4	2,5
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR		3.904	11,8
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR		51	13,1
	Total		3.955	11,8
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	505	20,4
		Activa - réglementation régionale	7.197	21,5
		Programmes de transition	414	16,8
		SINE	676	7,0
	Mesures pour travailleurs		434	4,7
	Mesures de formation	Formation professionnelle	2.200	8,1
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	1.549	15,9
		Autres	1	0,2
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	0	7,3
		Allocation en compensation de licenciement	93	4,9
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger		0	6,3
	Activités ALE ou APS		100	6,2
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	4.076	7,6
		Sans allocations	121	11,8
		Total	4.197	7,7
	Crédit-temps	Avec allocations	4.492	4,2
		Sans allocations	496	5,0
		Total	4.988	4,3
	Congés thématiques	Avec allocations	4.089	4,6
		Sans allocations	318	5,3
		Assistance médicale	239	1,2
		Congé parental	4.163	5,6
		Congé pour soins palliatifs	4	1,3
		Total	4.407	4,7
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		2.883	5,8
	Autres attestations		7.189	4,4
	Total		10.072	4,7

(1) Population au 1er janvier 2019 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2018. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2018; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2018 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).